

Rapport financier 1991

par Alain Pansu, trésorier

*Tout d'abord quelques chiffres pour illustrer l'année 1991 :
plus de 500 abonnés (212 465 F) ;
plus de 2 200 adhérents (361 610 F) ;
chiffre d'affaires 1991 : 2 465 569 F
Ces chiffres sont représentatifs de l'activité de l'ABF
et pourtant nous avons fini l'année avec une perte
de 51 413 F. Mais cette perte ne représente qu'une
situation au 31 décembre 1991.*

La comptabilité générale de l'association pour ce qui dépend de l'activité nationale, a été présentée aux commissaires aux comptes le 28 avril 1992.

Ceux-ci ont vérifié les comptes du *Bulletin d'informations* et de l'ABF Nationale et, comme l'impose la législation, les comptes consolidés qui vous sont présentés aujourd'hui. Leur rapport sera présenté à la fin des commentaires que je souhaite apporter à la présentation des comptes.

■ Le Bulletin

Le montant des abonnements pour 1991 est en progression de 8,7% par rapport à 1990. Celui des recettes publicitaires réellement encaissées est lui en nette baisse puisqu'il passe de 506 252 F à 84 860 F. Cette baisse est due aux difficultés passagères rencontrées par notre courtier et sont en voie de règlement - après nous avoir donné quelques inquiétudes.

■ ABF Nationale

Le CA 1991 est en progression de 12,5%. Au chapitre des recettes les cotisations sont en nette progression : 361 610 F en 1991 contre 261 120 F en 1990. Cette progression est le reflet de la nouvelle grille de cotisation votée à Dunkerque en 1990 et que je vous demanderai en fin de séance de bien vouloir actualiser.

Directement liés aux cotisations, les versements aux groupes et sections sont passés de 146 516 F à 226 238 F soit plus de 50% d'augmentation et 45 433 F de plus que les 50% de versement normal des cotisations. Ce chiffre est l'illustration de l'action menée par l'ABF Nationale en faveur des groupes et sections et en particulier de l'aide apportée aux groupes régionaux qui redémarrent ou souhaitent développer leur activité.

Le Congrès de Dijon s'est soldé par un excédent de 76 000 F ce qui est un peu moins que nous l'espérions. Sans doute faut-il voir dans le type d'organisation :

pré-séminaires puis congrès, la raison de ce faible résultat.

Mais il nous faut remercier nos collègues du Groupe Bourgogne et des bibliothèques de Dijon pour leur militantisme qui a joué un rôle important dans le succès de l'an passé.

Pour les subventions : nous remercions la Ville de Dijon pour son aide financière et matérielle.

Pour la subvention de la DLL, son maintien à niveau comprend la mise en route de la formation "Médiateurs du Livre" qui a suscité tant de débats l'an dernier et tant de positions aujourd'hui ajustées... et l'édition de la brochure sur la lecture dans les bibliothèques de CE dont l'ABF, même si cela se lit à peine sur la couverture, a été le maître d'œuvre et l'éditeur.

Les charges : le cadre du plan comptable nous permet année après année de mieux cerner les réalités de l'activité de l'ABF et de suivre de plus en plus finement l'évolution des dépenses.

Les frais de missions, France et étranger, n'augmentent pour ainsi dire pas d'une année sur l'autre malgré l'activité des commissions, l'effort fait pour représenter l'ABF auprès des organisations étrangères et les réunions statutaires du Bureau ou du Conseil National.

Les frais postaux et de téléphone enregistrent une augmentation de 20 % par rapport à 1991 mais ils sont le reflet de l'activité de l'ABF et en particulier de l'énorme effort de communication nécessaire pour expliquer les statuts.

L'opération Guadeloupe s'est terminée avec l'exercice 1991. Ce sont 800 000 F qui ont été versés par le CNL et près de 50 000 provenant des caisses de l'ABF qui auront été mobilisés en faveur des bibliothèques de la Guadeloupe (victimes du cyclone Hugo) et ce grâce au bénévolat de quelques-uns de nos collègues. Cette opération de solidarité est définitivement soldée depuis la fin du premier trimestre 1992.

L'annuaire 1991 de l'association comptabilisé dans le compte d'exploitation du Bulletin est financièrement une opération blanche. D'ici la fin 1992 devrait paraître un annuaire inter-association qui, pour la première fois, intégrera l'ADBS. Si cette opération arrive à son terme, et tout semble l'indiquer, c'est un bottin qui comptera au moins 6000 à 7000 entrées et qui couvrira l'ensemble du secteur Bibliothèques et Services de documentation - ce sera un outil de travail apprécié.

N'apparaîtront dans cet annuaire que les membres ABF à jour de leur cotisation en 1992. Mais, devant la rapidité de réinscription des adhérents pour l'année 1992 (plus de 2000 à fin mars) et devant les quelques semaines qui restent aux retardataires pour se mettre à jour, l'ABF sera pleinement représentée dans cet annuaire.

Formation : 1991 dernière année d'une formation éclatée, année qui a aussi vu la reconnaissance de la formation élémentaire. L'activité de la formation est donc encore absente dans les chiffres mais devrait apparaître avec éclat dès cette année.

En conclusion, 1991 est une année intermédiaire. Les chiffres sont le reflet d'une activité dont la totalité n'apparaît pas dans le compte de résultat, seuls les résultats du congrès et non la totalité du chiffre d'affaires lié à cette activité sont intégrés dans le compte de résultat.

Dès 1992, le Bureau national, tirant les leçons des difficultés rencontrées en 1991, a mis en place les moyens pour protéger l'ABF contre les aléas économiques, en particulier en assumant la totalité de la facturation du Congrès d'Arles. Solution commencée timidement à Dijon et qui joue à plein aujourd'hui.

Pour finir, disons que les résultats qui vous sont présentés pour 1991, en particulier les bons, c'est-à-dire les recettes, sont le résultat de l'action efficace, difficile, des permanentes de l'ABF qui utilisent au mieux les outils mis à leur disposition pour faire rentrer l'argent.

Le Bureau National et le Conseil National vous proposent de revaloriser les tarifs de cotisations et d'abonnements pour 1993. La dernière mise à niveau et la grille de cotisations ont été votées à Dunkerque. A Dijon, en raison de la proximité de cette décision, il n'a pas été proposé d'augmentation et il convient aujourd'hui d'y procéder. Nous vous proposons les réajustements suivants (voir encadré).

Abonnements

France - porté de 350 F à 400 F.

Etranger - porté de 380 F à 400 F si paiement en francs par virement au compte de l'ABF ; - 450 F par autres moyens de paiement.

Cotisations

Selon salaires

- plus de 12 000 F, cotisation

portée de 280 F à 320 F

- entre 9 000 F et 12 000 F ,
portée de 240 F à 275 F

- entre 6 000 F et 9 000 F,
portée de 180 F à 200 F

- entre 5 000 F et 6 000 F,
portée de 120 F à 140 F

- inférieurs à 5 000 F, portée
de 80 F à 100 F

Rapport des commissaires aux comptes

le 28 avril 1992

Nous soussignés, Joseph Paillat et Michel Albaric, élus commissaires aux comptes de l'ABF, avons examiné les comptes qui vous sont maintenant présentés et les avons comparés avec les facturiers et les relevés bancaires sans qu'aucune erreur n'ait pu être repérée.

Nous les déclarons donc exacts et de bonne foi et donnons au trésorier de l'ABF, M. Alain Pansu, notre propre quitus.

Bilan consolidé ABF 1991

106 000	Fonds propres		894 326,84
129 000	Pertes exercices antéri.	80 223,60	
218 300	Matériels	157 537,49	
275 000	Caution siège social	12 000,00	
281 500	Dotations amortissements		30 232,50
401 000	Charges payées d'avance	10 000,00	
408 000	Charges constatées d'avance		155 121,95
422 000	Charges salariés tickets restaurant	1 750,00	
445 670	TVA à récupérer	29 431,34	
451 000	Avance Bulletin		60 604,18
471 000	Compte d'attente		10 000,00
508 000	SICAV		417 048,80
517 000	Livret "A" Caisse Epargne	16 142,08	
512 001	Cte Société Générale ABF	50 185,39	
512 002	Cte Société Générale Bulletin	167 365,14	
514 000	CCP	94 648,96	
514 002	Cte bancaire Caisse Epargne	58 374,30	
514 900	Caisse	4 165,46	
	Déficit	51 412,91	
	Total	1 150 285,47	1 150 285,47

Compte d'exploitation

Dépenses

602 250	Fournitures -papeterie	29 390,29
605 000	Travaux effectués	1 077,53
606 000	Achats	7 274,63
606 800	Opération Guadeloupe	314 216,97
611 001	Frais comité de rédaction	3 904,70
613 200	Loyers siège Social	85 834,24

615 500	Maintenance matériel	3 836,25
617 000	Etudes et recherches	44 000,00
618 500	Congrès	305 651,39
622 600	Commissions sur publicité	8 877,36
623 000	Publications, relations publ.	593 138,92
624 000	Publications-routage	38 411,03
625 000	Déplacements, missions, réceptions	186 252,64
625 100	Déplacements, relations avec l'étranger	111 838,00
626 000	Frais d'affranchissement	98 484,74
626 200	Frais téléphone	16 737,17
627 000	Frais d'encaissement banque	1 418,05
628 000	Reversements aux Groupes et Sections	226 238,00
640 000	Frais de personnel et charges sociales	358 383,26
661 000	Frais financiers	372,03
681 100	Dotation amortissements	30 232,50
	Total	2 465 569,70

Recettes

701 000	Abonnem. et ventes Bulletin	212 465,17
702 000	Reversements formation	1 790,00
706 000	Cotisations	361 610,65
706 001	Congrès	347 232,01
707 000	Recettes publicité	84 680,44
751 600	Droits d'auteurs	74 923,05
768 000	Produits financiers	55 713,00
771 500	Subventions diverses	426 291,00
771 501	Subvention DLL	759 500,00
771 502	Versement DPDU	59 300,00
790 000	Transfert de charges	30 651,47
	Déficit	51 412,91
	Total	2 465 569,70